



LETTRE OUVERTE
A
M. MANUEL VALLS
MINISTRE DE L'INTERIEUR

Depuis la fin de l'année 2012, **un vent de panique souffle sur l'administration centrale**, et plus précisément sur le titre II du programme CPPI (Conduite et Pilotage des politiques de l'Intérieur), qui accuse un déficit de 10 millions d'euros.

Ainsi, sous l'effet conjugué de la MAP (Modernisation de l'Administration publique) et de ce glissement inattendu de la masse salariale, **vous avez décidé de supprimer plus de 200 emplois en 2013 dans les services centraux.**

Pour ce faire, il a été demandé aux directions de délester au plus vite leurs schémas d'emplois en agissant sur leurs maillons faibles, fonctionnaires détachés, agents contractuels, qui ne sont pas renouvelés, et sur les départs volontaires qui ne sont pas remplacés.

La CFDT condamne cette décision prise dans la précipitation, sans prendre le temps, de l'analyse (nous attendons toujours une explication), de la réflexion, et de la concertation, en particulier avec les représentants du personnel.

Il s'agit d'une situation de crise qui mérite un traitement à la hauteur des enjeux, transparent, respectueux des personnels et de leurs missions.

Or, aucune communication institutionnelle n'a été mise en place et les agents, réduits à l'état de variables d'ajustement, ont été informés brutalement qu'ils étaient congédiés du ministère de l'intérieur, ce qui a suscité malaise et indignation chez les collègues concernés, mais également dans leur entourage professionnel, chefs de service compris.

La politique qui consiste à « virer » des agents pour résorber un déficit dont ils ne sont pas responsables est non seulement indigne du ministère de l'intérieur, mais elle n'est pas appropriée.

✓ D'une part, et en priorité, il est tout-à-fait possible et nécessaire de mobiliser les ressources d'autres programmes, le déficit ne représentant que 0,06 % de la masse salariale totale du ministère de l'intérieur qui s'élève à plus de 16 milliards d'euros.

Nous vous rappelons que cette solidarité a très bien fonctionné au bénéfice de la Police Nationale qui a dû faire face à des déficits importants, suite aux mesures catégorielles et indemnitaires dont les personnels actifs ont bénéficié depuis 2004 (460 millions d'euros)

Le programme police a ainsi été abondé à hauteur de 20,9 millions d'euros en 2009, de 115 millions d'euros en 2010 et de 34,9 millions d'euros en 2012, et ce sans contrepartie.

✓ D'autre part, détruire de manière aussi drastique et aveugle des emplois du programme CPPI, sans vous préoccuper des missions concernées, aura des conséquences néfastes

- pour la santé physique et morale des agents qui sont d'ores et déjà à la limite de ce qu'il est possible de supporter en terme de charge de travail et de pression
- pour le fonctionnement de l'ensemble des services du ministère de l'intérieur, tous programmes confondus, qui dépendent très étroitement, dans leur activité, des directions supports (DRH, DEPAFI, DSIC, DMAT, DLP AJ) du programme CPPI.

✓ Enfin, il est urgent d'engager une réflexion sur les missions et l'organisation de l'administration centrale dans le cadre d'un dialogue social actif.

A cet égard, si le relevé de décisions que vous avez signé affiche des ambitions que nous partageons :

« améliorer le fonctionnement des services par une clarification des responsabilités, une mutualisation des équipes et des compétences, une suppression des doublons ou des redondances constatés ;

employer plus rationnellement les ressources humaines et financières afin de rendre soutenables les objectifs assignés au ministère dans le contexte d'un rétablissement sans précédent des finances publiques »

il n'en demeure pas moins que les évolutions organisationnelles validées, sans concertation préalable, ne remettent pas en cause les féodalités en place et ne répondent donc que très partiellement aux objectifs fixés.

Il est donc urgent, Monsieur le ministre, pour redonner confiance aux personnels administratifs et techniques, de leur montrer, en agissant dans la transparence, dans le cadre d'un dialogue social ouvert et respectueux des personnels, que vous n'êtes pas que le Ministre de la police et des policiers.

La secrétaire générale



Louise-Marie SIADOUS